

# MAINTIEN EN EMPLOI MAINTIEN DANS L'EMPLOI

## Salarié, comment agir ?

### Maintien en / dans l'emploi : de quoi parle-t-on ?

Vous êtes salarié et percevez des difficultés au travail du fait de votre santé ? **Vous pouvez agir !**

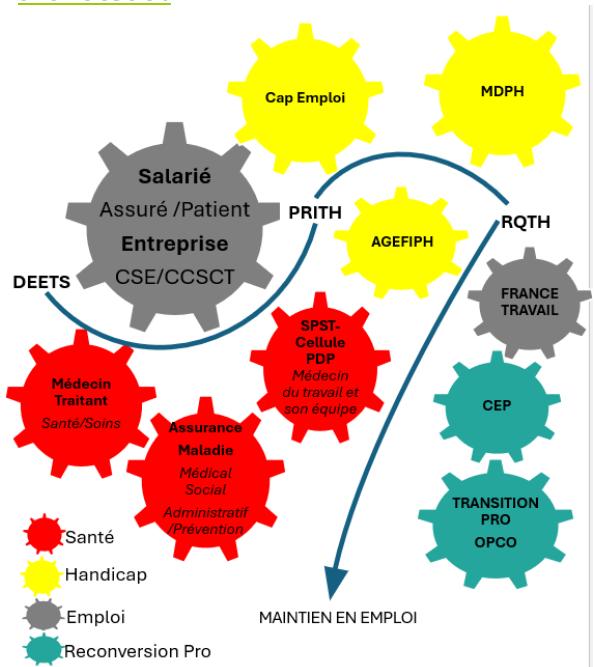
Différentes actions peuvent être mises en place et **des professionnels** vous accompagnent pour :

- **Etre maintenu** à votre poste de travail, ou à un autre poste au sein de votre entreprise  
= **maintien en emploi**
- **Faciliter votre accompagnement** vers un emploi à l'**extérieur** de votre environnement de travail habituel = **maintien dans l'emploi**

### Maintenir en / dans l'emploi c'est....

Productivité	Compétences	Sécurité
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préserver sa productivité</li> <li>✓ Optimiser son temps de travail</li> <li>✓ Favoriser le climat social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pérenniser ses compétences professionnelles</li> <li>✓ Pérenniser les compétences dans l'entreprise</li> <li>✓ Favoriser la transmission des savoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sécuriser le cadre de son exercice professionnel</li> <li>✓ Être accompagné dans la suite de son parcours professionnel</li> </ul>

### Le maintien en/ dans l'emploi : du dialogue avant tout !



Le maintien en emploi repose avant tout sur le **dialogue entre le salarié et l'employeur**. Ils peuvent être accompagnés par des professionnels pour identifier les solutions possibles.

Votre territoire dispose de **professionnels pluridisciplinaires coordonnés** permettant la mise en place rapide d'un **accompagnement adapté** à vos problématiques.

\*MDPH : [contact@mdph-971.fr](mailto:contact@mdph-971.fr) 0590 831 428

\*CIST 97.1: [cellule.pdp@cist-gpe.com](mailto:cellule.pdp@cist-gpe.com)

\*SPST97: [cellule.pdp@spstfw.org](mailto:cellule.pdp@spstfw.org)

\*CAP EMPLOI: [info@capemploi971.com](mailto:info@capemploi971.com)

\*CGSS: [servicesocial@cgss-guadeloupe.fr](mailto:servicesocial@cgss-guadeloupe.fr)

\*MSA : [regimeagricole@cgss-guadeloupe.fr](mailto:regimeagricole@cgss-guadeloupe.fr)

\*ENIM (Etablissement National des Invalides de la Marine) : [guadeloupe@ssm-mer.fr](mailto:guadeloupe@ssm-mer.fr)

AGEFIPH: [antilles-guyane@agefiph.asso.fr](mailto:antilles-guyane@agefiph.asso.fr)

\* En fonction du Service de Santé au Travail auprès duquel adhère votre employeur.

## Des professionnels disponibles à chaque étape

Anticiper



### Questions à se poser

- Vous pressentez une difficulté liée à votre travail en lien avec votre état de santé?
- Par le passé vous avez connu une situation d'inaptitude ou de restriction d'aptitude professionnelle?
- Votre taux d'absentéisme est important sur une période ?

### Qui solliciter ?

- Service de santé au travail
- Service prévention de la CGSS

Identifier



### Questions à se poser

- Vous rencontrez des difficultés à votre poste, des souffrances ?
- Vous avez eu un arrêt de travail long ou répété ?

### Qui solliciter ?

- Service de santé au travail
- Cap Emploi
- Service Social CGSS

Analyser



### Questions à se poser

- Vous souhaitez adapter votre situation de travail?
- Vos compétences acquises sont-elles transférables à un autre poste ? Au sein de l'entreprise ?
- Souhaitez-vous évoluer et vous former ?

### Qui solliciter ?

- CGSS
- OPCO
- Service de santé au travail
- Cap Emploi

Agir



### Questions à se poser

- Quelles préconisations et/ou restrictions ont été émises par les professionnels du maintien en emploi ?
- Votre situation de travail est-elle aménageable au regard de ses préconisations / restrictions ?
- Quels sont vos besoins professionnels?

### Qui solliciter ?

- CGSS
- Cap Emploi
- Service de santé au travail

### Les actions qui peuvent être mises en place

- Le temps partiel thérapeutique
- Mise en œuvre de solutions pour le maintien dans l'emploi
- Aides et prestations de l'Agefiph



### La situation de handicap : Qu'est ce que ça change ?

Vous êtes peut-être en situation de handicap, vous pouvez solliciter l'appui de l'ensemble des professionnels précédemment cités mais également:

- ✓ Solliciter l'intervention et l'accompagnement de Cap emploi autour d'une problématique de handicap au travail,
- ✓ Bénéficier de prestations et d'aides financières, dont celles de l'Agefiph, pour vous aider à concrétiser vos projets professionnels.